



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-112841>

Département(s) de publication : **49**

Annonce n° **25-112841**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département de Maine-et-Loire

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22490001900015

Ville : ANGERS CEDEX 9

Code postal : 49941

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 49

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.anjoumarchespublics.fr>

Identifiant interne de la consultation : TX_2025_57

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service de la commande publique et des assurances

Adresse mail du contact : Commande-publique@maine-et-loire.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 241814891

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Le candidat produit une lettre de candidature (formulaire DC1 ou équivalent) avec une déclaration sur l'honneur justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus par les articles L2141-1 à L2141-11 du Code de la Commande publique.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Le candidat produit une déclaration (formulaire DC2 ou équivalent) avec mention du chiffre d'affaires global et, le cas échéant, du chiffre d'affaires du domaine d'activités faisant l'objet du marché, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Le candidat fournit :
 - une liste des travaux en lien avec l'objet du marché exécutés au cours des 5 dernières années avec indication des montants, des dates et des lieux d'exécution avec attestations ou sur déclaration du candidat ;
 - une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels et le personnel d'encadrement pendant les 3 dernières années ;
 - une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont dispose le candidat pour la réalisation du marché ;
 - des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Le candidat doit pouvoir justifier de l'appellation RGE pour au moins l'une des qualifications suivantes, adaptées à la puissance de la centrale photovoltaïque à construire : QUALIPV 500 (0 à 500 kWc) ou AQPV (0-100 kWc) ou QUALIBAT 5911 (0-250kWc) ou Qualifelec SPV2 (36 à 250 kVA). Si le candidat le juge utile, d'autres certificats de qualifications professionnelles établis par des organismes indépendants, ou autres preuves de la capacité peuvent être produits. La preuve de la capacité est apporté par tout moyen, notamment des certificats d'identité professionnelle, ou des références de prestations attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser les prestations pour lesquelles il se porte candidat.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 03/11/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Se reporter au règlement de la consultation

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de mise en oeuvre d'une installation photovoltaïque en toiture du Bibliopôle à Avrillé (49)

Code CPV principal - Descripteur principal : 45261215

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet la réalisation de travaux de mise en oeuvre d'une installation photovoltaïque en toiture du Bibliopôle à Avrillé (49).

Lieu principal d'exécution du marché : Le Bibliopôle situé à Avrillé (49)

Durée du marché (en mois) : 3

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : La visite est obligatoire suivant les modalités définies dans le Règlement de la consultation.

Autres informations complémentaires : Le marché comporte une tranche ferme et une tranche optionnelle. Période de préparation de 30 jours pour la tranche ferme. Date prévisionnelle de démarrage de la période de préparation : fin novembre 2025. Date prévisionnelles de démarrage des travaux de la tranche ferme : fin décembre 2025. Délais maximums d'exécution des travaux : 5 semaines pour la tranche ferme et 1 semaine pour la tranche optionnelle (TO). Délai d'affermissement de la TO : dans les 2 mois qui suivent la notification du marché. Variantes interdites. La présente consultation comporte une prestation supplémentaire éventuelle (PSE) à laquelle les soumissionnaires ont l'obligation de répondre. La décision de retenir ou non cette PSE sera prise par l'acheteur au stade de l'attribution du marché. Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif

de Nantes, 6 allée de l'île Gloriette - CS 24111 - 44041 Nantes Cedex, tél. : 02-55-10-10-02, courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr, télécopieur : 02-55-10-10-03 adresse internet : <http://nantes.tribunal-administratif.fr>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/10/2025